

Séance du 10 décembre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Madame CASTEL présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Projet scientifique et culturel – Transmission aux services de l'État pour validation.

Avec près de 7 000 œuvres, le musée Bonnat-Helleu, musée des beaux-arts de Bayonne, détenteur de l'appellation « musée de France », renferme des trésors exceptionnels et trop méconnus, des pièces archéologiques, des monnaies, mais aussi et surtout près de 3 500 dessins signés des plus grands artistes de la renaissance : Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Titien...

De même, la peinture française du XIX^e siècle y est extrêmement bien représentée avec des œuvres de Géricault, Ingres, Degas et bien entendu Léon Bonnat. Les artistes des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles sont eux aussi remarquablement illustrés par des œuvres du Greco, de Murillo, Rubens, Van Dyck ou encore Le Brun ou Goya, tout comme l'école bayonnaise avec un fonds très riche constitué d'œuvres d'artistes originaires du Pays basque, pour la plupart élèves d'Achille Zo et Léon Bonnat.

La richesse de ses collections fait du musée Bonnat-Helleu, l'un des plus prestigieux musées de province, mais les œuvres ne pouvaient plus se satisfaire d'un écrin vétuste et inadapté qui, avant sa fermeture en 2011, ne permettait plus de présenter qu'une infime part d'entre elles.

C'est la raison pour laquelle la Ville, désireuse de rendre ce patrimoine aux Bayonnais et à un large public, s'est engagée dans un vaste projet d'extension et de rénovation dont le contenu et le sens doivent reposer sur un projet scientifique et culturel (PSC).

Ce document définit la politique du musée en cohérence avec ses missions :

- conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections ;
- les rendre accessibles au public ;
- mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ;
- contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche, (conformément à la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France).

Fondé sur un état des lieux récent, il décrit donc les grandes orientations du musée et les moyens nécessaires pour les concrétiser.

Une première version de ce projet scientifique et culturel a été adoptée par le conseil municipal au terme de la précédente mandature, le 30 janvier 2014.

Compte tenu du choix de réalisation des réserves au sein même du musée, certains aspects du PSC, devaient être reformulés. Un projet scientifique et culturel adapté à cette nouvelle situation, tels que présenté en annexe, précise ainsi les modalités et contraintes liées à l'intégration des réserves *in situ*, tout en rappelant l'objectif d'une réouverture en 2019. Les actions projetées durant la fermeture ont également été actualisées (2015-2019).

Afin de pouvoir continuer à bénéficier de l'aide de l'État pour ce chantier, la Ville de Bayonne doit faire valider par le ministère de la Culture et de la Communication (Service des Musées de France) le projet scientifique et culturel du musée révisé en septembre 2015.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre à la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine le projet scientifique et culturel du musée Bonnat-Helleu, afin d'en obtenir la validation par les services de l'État (ministère de la Culture et de la Communication).

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.